

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
 DE MONTREAL

**SOMMAIRE**

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Aux prières. — IV La prédication quadragésimale. — V Extrait d'un calendrier perpétuel d'indulgences plénières. — VI Société d'une messe. — VII Union Saint-Jean.

**AU PRONE**

**Le dimanche, 4 avril**

On annonce :

Les divers offices de la semaine ;

La collecte de vendredi pour les lieux saints ;

*Dans le dioc. de Valleyfield, demain, l'annivers. de l'élection de Mgr l'évêque ;*

*Dans le dioc. de Joliette, la collecte, le jour de Pâques, pour les séminaristes ;*

*C'est samedi midi qu'on remplace l'Angelus par le Regina cœli, si on le sait de mémoire.*

**OFFICES DE L'EGLISE**

**Le dimanche, 4 avril**

Office du dimanche des Rameaux, *semi-double privil.* ; à la fin des messes basses, dernier Évang. de la bénédiction des rameaux

A la messe solennelle, après l'aspersion, bénédiction, distribution et procession des rameaux, une seule oraison ; chant de la Passion (selon S. Mathieu) ; préf. de la Croix. — A vêpres, ant. et ps. du dim., hymne *Vexilla Regis* (à genoux pendant la 6e strophe ; *O Crux Ave*), v. *Eripe me* ; au *Magnif.*, ant. *Scriptum est* ; mém. de S. Vincent Ferrier.

*La passion (selon S. Marc) se lit le mardi et (selon S. Luc) le mercredi.*

**Le jeudi, 8 avril**

Office du JEUDI SAINT, *double de 1ère cl.* ; messe propr<sup>s</sup>, (avec consécration des saintes huiles *dans les cathédrales*) ; reposoir et dépouillement des autels (suivi en quelques églises du lavement des pieds et de la récitation des vêpres).

*Après la messe du jeudi saint jusqu'à la communion de celle du samedi saint, les fidèles ne peuvent communier à l'église, ni dans aucune chapelle.*